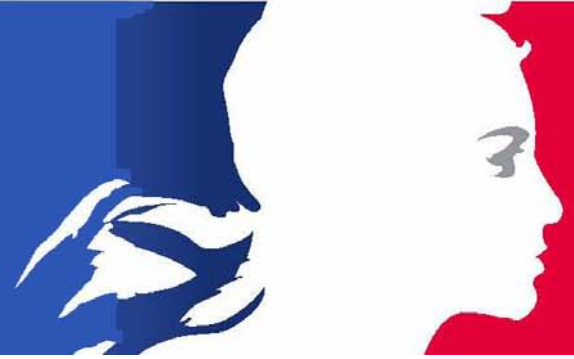




AVEYRON

Rapport d'activité des services de l'État en Aveyron - 2009



Crises économique, agricole, sociale ou même sanitaire, l'année 2009 a été une année particulièrement dure et intense en événements. Dans un tel contexte, l'État s'est affirmé comme un acteur plus que jamais incontournable, capable d'agir efficacement pour soutenir l'économie, protéger les publics les plus vulnérables et mettre en valeur les potentialités du territoire français.

S'il est normal que l'actualité soit d'ores et déjà toute entière dominée par les réformes et les débats qui rythmeront le reste de l'année 2010, il revient à l'État de prendre le temps de se pencher sur son action passée, afin non seulement de présenter, comme il se doit, son bilan aux citoyens, mais également pour replacer son action en perspective.

Ainsi, en 2009, les services de l'État en Aveyron ont dû se mobiliser pour apporter des réponses rapides et efficaces aux enjeux du moment : lutte contre l'insécurité, prévention routière, lutte contre les crises sanitaires (grippe AHINI ou fièvre catarrhale ovine), soutien aux entreprises aveyronnaises et mesures d'atténuation de la crise économique, soutien aux agriculteurs, protection de l'environnement ou encore réflexion sur l'avenir du territoire.

Tout en consacrant leur énergie à ces multiples préoccupations, les services déconcentrés de l'État en Aveyron ont été fortement sollicités pour moderniser le cadre de leur action. Ainsi, la réforme de l'État territorial dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) s'est notamment concrétisée par la création au 1er janvier 2010 des deux directions interministérielles.

Avec une organisation simplifiée et resserrée autour du préfet, l'État territorial départemental affirme sa vocation d'une administration de proximité, en prise avec les préoccupations des citoyens et des élus.

Danièle Polvé-Montmasson

Préfète de l'Aveyron

BILAN D'ACTION DES SERVICES DE L'ETAT 2009

Sommaire

<u>I. Sécurité des personnes et des biens</u>	Page 3
<i>Un bilan satisfaisant et des tendances positives pour la sécurité publique</i>	3
<i>Des actions ciblées contre la délinquance et pour le renforcement de la cohésion sociale</i>	3
<i>Droits des femmes</i>	3
<i>Sécurité routière : ne pas baisser la garde !</i>	4
<i>Prévention des risques et gestion des crises</i>	4
<i>Sécurité des usagers et des consommateurs</i>	5
<u>II. Développement durable du territoire</u>	5
<i>Soutien à l'économie face à la crise</i>	5
<i>Soutien à l'agriculture : des mesures rapides et adaptées</i>	6
<i>Protéger l'emploi et les publics fragiles</i>	7
<i>Faciliter et améliorer l'habitat des français</i>	8
<i>Aménagement du territoire</i>	8
<i>Préservation du patrimoine culturel aveyronnais</i>	9
<i>Protection de l'environnement et des ressources naturelles</i>	9
<u>III. Services aux publics</u>	10
<i>Assistance aux collectivités territoriales</i>	10
<i>Modernisation des services aux publics</i>	10
<i>Animation des territoires et offre de soins</i>	11
<i>Préservation du devoir de Mémoire</i>	12
<i>Education et sports : des aides pour les jeunes et les activités sportives</i>	12
<i>Lutte contre les discriminations et soutien aux initiatives locales</i>	12
<u>Les chiffres clé de l'Etat dans l'Aveyron</u>	13

I - Sécurité des personnes et des biens

I.1. Un bilan satisfaisant et des tendances positives pour la sécurité publique



Le recul de 6,9% de la délinquance générale (7233 faits en 2009 contre 7768 en 2008) confirme la tendance à la baisse enregistrée dans le département depuis 2001, qui place l'Aveyron au 3^{ème} rang des départements les plus sûrs de France.

La délinquance de proximité enregistre un léger recul (plus marqué pour les coups et blessures volontaires), toutefois contrebalancé par une hausse des violences faites aux personnes : atteintes volontaires à l'intégrité physique (de 835 à 857 faits en 2009), violences sexuelles (de 65 à 108 faits) et faits de violences à l'encontre de dépositaires de l'autorité (de 53 à 59 faits). Les

escroqueries et infractions économiques et financières enregistrent par ailleurs une baisse de 24%.

Enfin, preuve de la mobilisation constante des forces de l'ordre, le taux d'élucidation des faits est resté très élevé (54,9%) et largement supérieur à la moyenne nationale (34,6%).

I.2. Des actions ciblées contre la délinquance et pour le renforcement de la cohésion sociale

Prévention de la délinquance et cohésion sociale

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance, plusieurs actions ont été financées en 2009 par l'État, à travers l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse) : des initiatives associatives en faveur des jeunes en difficultés ont été soutenues (13 200 euros au titre du dispositif « Ville Vie Vacances »). L'Acse a également participé au financement du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour un montant de 64 495 euros. Entièrement reversée aux associations sélectionnées par la préfecture, cette somme a permis de financer les actions menées par les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance du département, ayant pour objet entre autres la sensibilisation des jeunes aux risques liés à l'alcool, la prévention des violences intra familiales et les violences conjugales.

La lutte contre les drogues et la toxicomanie a constitué un autre domaine d'intervention important, soutenu par l'Etat à hauteur de 58 400 euros.

Promotion du dialogue avec les citoyens



Partant du souci de maintenir le dialogue entre les citoyens et les services chargés de leur sécurité, le ministère de l'intérieur a souhaité que soient organisées des rencontres sur tout le territoire national. Dans le cadre de ces forums « Libertés – Sécurité », sept réunions se sont tenues dans le département, pilotées par le préfet ou les sous-préfets. Cela a notamment permis d'échanger sur l'engagement des services et le rôle de chacun pour une sécurité partagée.

I.3. Droits des femmes

Lors de la journée internationale des femmes le 9 mars, une table ronde sur la situation des femmes dans le département a été présidée par le préfet, et a permis aux acteurs locaux de faire un bilan de la lutte contre les discriminations dont les femmes sont encore victimes et d'échanger sur les priorités et actions à conduire.

Par ailleurs, la DDASS a lancé une étude auprès des différentes structures d'hébergement et d'accès au logement afin d'apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les femmes victimes de violences en Aveyron.

Un partenariat avec la Jeune Chambre économique de Millau et le CIDFF a permis de cofinancer plusieurs actions en faveur de l'égalité entre hommes et femmes (8000 euros d'aides de l'Etat).

I.4. Sécurité routière : ne pas baisser la garde !



En 2009, si les accidents et les blessés sont en recul par rapport à 2008 (respectivement -11,6% et -8,9%), le nombre de morts sur les routes du département a augmenté de 14,8% sur la même période. Ces chiffres confirment une tendance départementale très favorable sur les dix dernières années en termes d'accidents (-49%), de tués (-35%) et de blessés (-51%), mais incitent cependant au maintien d'une mobilisation totale de tous les acteurs.

Prévention et sensibilisation pour la sécurité routière

Au titre de la prévention, le plan départemental d'actions de sécurité routière 2009, financé à hauteur de 77 220 euros par l'État, a retenu près de 90 actions, autour de 5 enjeux : les 14-24 ans, les 2 roues motorisées, la vitesse, l'alcool et les seniors. Sept actions du programme Label Vie ont été mises en place pour les 14-28 ans, afin de les responsabiliser dans la prise en charge de l'insécurité routière.

En septembre, la semaine de la sécurité routière a programmé une quinzaine d'actions dans le département, permettant d'en faire un temps fort de la lutte contre l'insécurité routière pour 2009.

Cette année aura également été marquée par la signature du document général d'orientation 2009-2012 par le préfet, le président du Conseil général et le président de l'association départementale des maires, véritable feuille de route pour les acteurs de la lutte contre l'insécurité routière d'ici à 2012.

Enfin, la commission consultative des usagers pour la sécurité routière a vu le jour. Elle est en charge de recenser et d'analyser les propositions des usagers pour améliorer la signalisation et la sécurité routière.



Opération Capitaine de soirée avec la participation de Miss Quercy Rouergue

I.5. Prévention des risques et gestion des crises

Mobilisation totale contre la grippe A H1N1

La lutte contre la grippe H1N1 a été l'évènement sanitaire marquant de l'année et aura très fortement mobilisé les services de la préfecture, de la DDASS et les professionnels de santé pour faire face à une éventuelle pandémie. Plans de continuité d'activité, diffusion de masques de protection, mobilisation des structures hospitalières, fermeture d'une cinquantaine d'établissements scolaires et campagne de vaccination (dont plus de 10 488 personnes ont finalement bénéficié en Aveyron) ont ainsi rythmé l'action du cabinet de la préfecture durant le 2nd semestre 2009.

Gestion de la fièvre catarrhale ovine (FCO)



Vigilance maintenue à l'égard du culicicoïde vecteur de la FCO

La direction départementale des services vétérinaires (DDSV) a poursuivi la lutte entamée en 2008 contre la fièvre catarrhale du mouton (FCO). Au final, en fin d'année, le taux de vaccination est de plus de 90% pour les ovins et plus de 80% pour les bovins.

Grâce aux efforts de tous, le nombre de foyers déclarés de la maladie a très fortement régressé par rapport à 2008. Ainsi, 81 foyers ont été déclarés en France en 2009 contre 36 440 en 2008 et, dans l'Aveyron, on en dénombre 5 contre 568 en 2008.

Prévention des risques

Le Bureau de la Sécurité Civile (BSC) de la préfecture a oeuvré pour la mise en place des plans de préparation à la gestion de crise : la finalisation du plan Orsec a ainsi été engagée (plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile, qui pose les principes de la gestion inter-services des crises et événements majeurs). De même, 6 des 8 plans particuliers d'intervention (PPI) « grands barrages » sont en cours d'achèvement. Enfin, le BSC est intervenu en appui aux mairies, en lien avec la DDEA et les sous-préfectures, afin de dynamiser l'élaboration des plans communaux de sauvegarde par les 102 communes qui ont obligation d'en élaborer un.

Par ailleurs, la DDEA a achevé en 2009 la rédaction de trois plans de prévention du risque naturel inondation sur le Lot Aval, le Tarn Amont et la Dourbie, ainsi qu'un plan de prévention du risque mouvements de terrain sur la commune de Salles la Source. Ce sont désormais 61 communes qui disposent d'un plan de prévention du risque naturel approuvé.

I.6. Sécurité des usagers et des consommateurs

Equipements sportifs : un suivi rigoureux et constant

Le recensement des équipements sportifs conduit sur l'ensemble du département confirme sa 2^{ème} place au plan régional en termes d'installations sportives (18% du total). Par ailleurs, 14% des 388 établissements d'activité physique et sportive que compte le département ont été contrôlés cette année. La DDJS a également traité plus de 300 demandes d'aides et procédé à la répartition des aides de l'État à hauteur de 521 000 euros de crédits de fonctionnement et 123 500 euros de crédits d'équipement.



Contrôle d'établissements et d'entreprises privées

La direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) de l'Aveyron a visité 823 établissements en 2009, ce qui a donné lieu à 3 441 actions de contrôle, 68 notifications d'information réglementaire, 183 rappels de réglementation et 10 mesures de police administrative, dont la fermeture d'un établissement de restauration. En outre, la DDCCRF a dû faire face cette année à une multiplication des signalements et des plaintes relatives à des arnaques sur Internet.

Contrôle sanitaire

Tout au long de l'année, les agents de la DDSV ont assuré un niveau soutenu de contrôle en matière de denrées alimentaires :

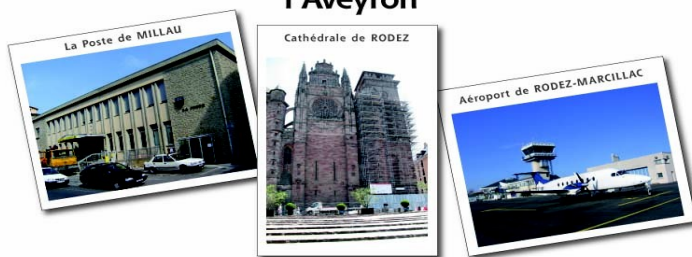
- 106 contrôles réalisés en élevage au titre de la sécurité des aliments
- 85 contrôles en élevage dans le domaine de la protection et du bien-être des animaux de rente
- 1 500 dossiers d'agrément en matière de transport des animaux traités
- 848 351 animaux abattus pour la consommation et contrôlés individuellement
- 224 inspections d'entreprises
- 92 contrôles des installations classées pour la protection de l'environnement

II. Développement durable du territoire

II.1. Soutien à l'économie face à la crise

Dans une période de difficultés économiques toujours patentes, l'État est demeuré très présent, non seulement par le maintien de son engagement « classique », mais aussi et surtout par le biais de son plan de relance de l'économie. Initialement prévu à hauteur de 26 milliards d'euros, ce plan a été complété par 4 milliards d'euros lors du sommet social de février 2009, ainsi que par 3 milliards d'euros au titre du fonds stratégique d'investissement (FSI).

La relance est en marche dans l'Aveyron



En Aveyron : travaux de rénovation de La Poste à Millau, restauration de la cathédrale de Rodez, aménagement de l'aéroport de Rodez-Marcillac.



Le Gouvernement et les entreprises publiques accélèrent les projets d'investissement dans votre région pour donner du travail aux entreprises, pour soutenir l'emploi et pour améliorer votre vie quotidienne. Pour en savoir plus retrouvez les 1000 projets de la relance, rendez-vous sur

www.relance.gouv.fr



Un dispositif exceptionnel de soutien

Campagne d'information sur le soutien de l'Etat

Au travers de la mise en place de mesures coordonnées, l'État a permis à de nombreuses entreprises de maintenir leurs activités (remboursements anticipés d'impôts, réductions d'impôts, garanties ou prises de participations).

Au total, le plan de relance a d'ores et déjà consacré 14,9 milliards d'euros aux entreprises et à l'emploi. A l'échelon du département, cette aide aux entreprises s'élève à 48,676 millions d'euros. 129 entreprises ont bénéficié de dispositifs de garanties de prêts et de prêts de la part d'OSEO, et 19 entreprises ont pu accéder au remboursement anticipé du crédit impôt recherche, pour un montant de 16 millions d'euros.

A ces mesures s'ajoute un renforcement des missions d'accueil, d'orientation et de médiation en faveur des entreprises en difficulté de la part de l'État, au travers du comité départemental d'examen des difficultés de financement des entreprises (Codefi). 44 dossiers d'entreprises ont été instruits dans ce cadre. En outre, un dispositif de suivi du financement de l'économie, en liaison avec les acteurs économiques locaux, a permis de suivre régulièrement l'état de l'économie locale. Enfin, 82 entreprises du département ont eu recours au dispositif de médiation du crédit, qui a abouti favorablement pour 37 d'entre elles.

Maintien des investissements publics



Signature de la convention FCTVA anticipé entre l'Etat et le Conseil général

Face au ralentissement économique, l'État a maintenu un niveau élevé d'interventions financières et a accéléré en 2009 la réalisation de grands programmes d'équipement ainsi que la rénovation de son patrimoine. Ainsi, l'État a d'ores et déjà consacré à l'investissement public une somme de 12 milliards d'euros sur la période 2009-2010 sur l'ensemble du territoire national. Dans le département, 1,8 million euros a été engagé au titre des projets d'investissement public : restauration de la cathédrale de Rodez (500 000 euros), extension de l'aérogare de l'aéroport de Rodez-Marcillac (400 000 euros), amélioration du patrimoine de la justice et du patrimoine de la Défense (273 250 euros).

En outre, l'État a souhaité encourager les collectivités territoriales à maintenir leurs propres investissements par le biais du versement anticipé du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) dû sur les investissements de 2008 : 22,4 millions euros ont été reversés à 168 collectivités de l'Aveyron dans ce cadre. Au total, celles-ci devraient investir plus de 237 millions d'euros.

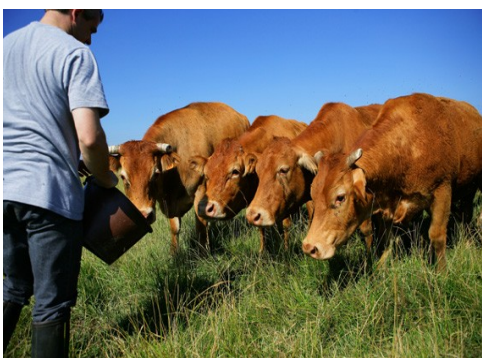
Enfin, les entreprises publiques ont prévu d'investir 4,1 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2009-2010 au titre du plan de relance. En Aveyron, La Poste a annoncé un montant de 1,2 million d'euros, tandis que EDF a prévu un investissement de 4,3 millions d'euros.

Au total, le plan de relance doit ainsi générer plus de 12,5 millions d'euros de travaux.

Par ailleurs, les principaux programmes de subvention de l'État à destination des collectivités ont été maintenus, avec plus de 10 millions d'euros de subventions au titre de la dotation globale d'équipements (DGE), ainsi que 178,7 millions d'euros au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Dans l'arrondissement de Millau par exemple, 1,657 million d'euros a été versés au titre de la DGE, permettant de réaliser d'importants travaux d'investissement tels que la restructuration de la deuxième tranche de l'ilot G. Caussat et de l'école maternelle de Saint Affrique, ou encore la construction d'un garage intercommunautaire à Salles Curan.

II.2. Soutien à l'agriculture : des mesures rapides et adaptées

Un plan de soutien d'urgence à l'agriculture...



Le monde agricole connaît sa plus grave crise depuis 30 ans. Toutes les filières sont touchées par une baisse de revenus des producteurs.

Afin de faire face à cette situation, le gouvernement a mis en place dès le début de l'année 2009 un plan d'urgence d'un montant de 650 millions d'euros, prévoyant notamment la mise en place d'un fonds d'allègement des charges, d'un dégrèvement de la taxe sur le non bâti ou encore la prise en charge de cotisations sociales.

D'importantes sommes ont également été débloquées afin de reconstituer le fonds de roulement et la trésorerie des exploitations, tandis que le gouvernement a procédé à un versement anticipé des aides directes de la PAC (15 900 dossiers pour 67 millions d'euros en Aveyron).

Ces mesures générales ont été complétées par des aides spécifiques, notamment en faveur de la filière porcine (soutenue à hauteur de 3 millions d'euros au plan national).

... complété par un plan laitier exceptionnel en 2009

Un soutien spécifique à la filière laitière a également été activé. Ce dispositif s'est d'abord organisé au niveau communautaire par la définition d'une régulation européenne des marchés, ainsi que par l'adoption de mesures visant le rétablissement de l'équilibre des marchés à l'exportation. Par ailleurs, le gouvernement français a mis en oeuvre un plan d'accompagnement des exploitations laitières de 30 millions d'euros.

Ainsi, la région Midi-Pyrénées a reçu une dotation globale de 769 700 euros pour son fonds d'allègement des charges, dont 40% ont été attribués à l'Aveyron. 800 éleveurs bovin-lait ont déposé un dossier à la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture.



3 octobre : intervention du préfet lors d'une manifestation agricole

Retour sur... le bilan de santé de la PAC 2009

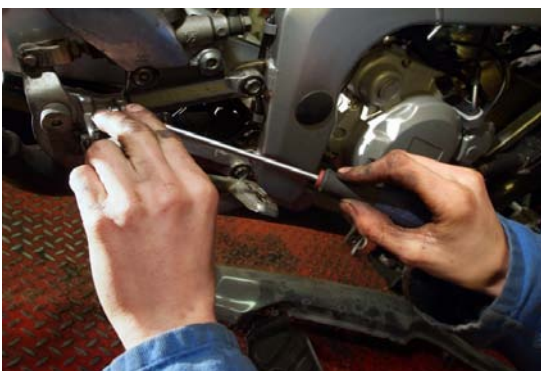
Entré en application en 2010, le bilan de santé de la PAC prévoit une réorientation ciblée sur 4 objectifs principaux:

- la consolidation de l'économie agricole et de l'emploi sur l'ensemble du territoire (comprenant pour l'Aveyron un soutien pour les éleveurs ovins et caprins, pour la filière lait en montagne, ainsi que la revalorisation de l'indemnité compensatrice de handicaps naturels)
- l'instauration d'un nouveau mode de soutien pour l'élevage à l'herbe, qui prendra la forme d'un paiement unique pour les surfaces dévolues à l'élevage
- l'accompagnement d'un mode de développement durable de l'agriculture
- l'instauration d'outils de couverture des risques climatiques et sanitaires, particulièrement intéressant pour l'Aveyron qui subit régulièrement les aléas climatiques.

En 2009, l'ensemble des aides allouées au monde agricole dans le cadre de la PAC a représenté environ 204 millions d'euros (60% pour le 1^{er} pilier - aides à la production – et 40% pour le 2nd pilier - aides au développement rural).

II.3. Protéger l'emploi et les publics fragiles

Préserver l'emploi et aider à la formation



La crise économique a fortement impacté les publics les plus fragiles au regard de leur situation devant l'emploi, d'où une forte mobilisation du gouvernement à travers des aides à l'accès, au maintien et au retour à l'emploi. Ainsi, l'État a proposé aux entreprises en difficulté la conclusion de conventions de chômage partiel ou d'activité partielle longue durée (APLD) destinées à les aider à financer une partie des salaires.

Près de 500 000 heures de chômage partiel ont ainsi été accordées dans le département et 10 entreprises ont conclu des conventions APLD.

L'action de l'État s'est également concentrée sur le soutien à la formation professionnelle (dispositif FNE), destiné à aider les entreprises en difficulté à financer des formations au profit des salariés menacés dans leur emploi : 40 000 heures de formation ont ainsi été conventionnées au profit de 450 salariés. En outre, 17 structures d'insertion par l'activité économique ont été conventionnées dans le département (avec la mobilisation d'une ligne de crédit exceptionnelle de 90 000 euros dont a bénéficié plus de la moitié d'entre elles), tandis que 1 420 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

201 personnes, porteuses d'un projet de création d'entreprise, ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé. L'État a également contribué au lancement d'une couveuse d'entreprises sur le bassin du sud Aveyron en soutenant financièrement ce projet. Au total, quelque 6 145 emplois ont été aidés par l'État depuis le 1^{er} janvier 2009. 1360 personnes ont été aidées à entrer dans la vie active et 536 à reprendre un emploi.

Aider les jeunes



Présentation des mesures Jeunes actifs

Premières victimes de la crise, les jeunes ont bénéficié de mesures ciblées pour faciliter une insertion rapide dans le monde professionnel : 7 mesures exceptionnelles et immédiates ont été ainsi adoptées, les « *Mesures Jeunes actifs* ».

Les contrats CAE-passerelle visant à donner une première expérience professionnelle aux jeunes ont été présentés sur le terrain, notamment en vue de mobiliser les collectivités territoriales. 161 jeunes ont bénéficié de l'appui d'un réseau de 90 parrains bénévoles pour une démarche active de recherche d'emploi.

Protéger les publics les plus fragiles

Enfin, le soutien de l'État a été particulièrement marqué envers les publics les plus exposés : crédit d'impôt attribué à 23 714 foyers fiscaux, prime de solidarité active de 200 euros attribuée à 12 606 foyers aveyronnais, augmentation de l'allocation adulte handicapé (+4.4%), tout comme celle de l'allocation du minimum vieillesse (+6.9%). Une prime de 150 euros a également été attribuée à plus de 10 000 familles modestes de l'Aveyron, et une autre de 500 euros aux travailleurs précaires.

II.4. Faciliter et améliorer l'habitat des français

En lien direct avec le plan de relance, un programme exceptionnel de construction de logements locatifs sociaux a été lancé en 2009. Il consiste principalement en une majoration de 1000 euros de la subvention de l'État pour les logements très sociaux financés avant le 3 juin.

En Aveyron, cette anticipation de mise en chantier a concerné 48 logements, pour un montant de travaux de 4,8 millions d'euros. En outre, les services de l'État dans le département ont contribué au financement de 150 logements locatifs sociaux et à la réhabilitation de 214 logements.



Par ailleurs, une nouvelle impulsion a été donnée à l'accession sociale à la propriété, par le biais du doublement du montant du prêt à taux 0 pour l'achat de logements neufs par des personnes réalisant une première accession : 281 prêts ont ainsi été accordés, correspondant à 9,222 millions d'euros.

Enfin, l'Agence National de l'Habitat (ANAH) a amplifié sa lutte contre l'habitat indigne et son action pour l'humanisation des structures d'hébergement : 8 logements ont été financés dans ce cadre à hauteur de 37%. 3 millions d'euros de subventions ANAH sont par ailleurs venus en soutien à l'amélioration de 743 logements privés anciens.

II.5. Aménagement du territoire

Les Assises des territoires ruraux: pour une attractivité renouvelée

Dans le cadre de la réflexion lancée par le ministre de l'agriculture Michel Mercier sur la situation des territoires ruraux, plusieurs rencontres ont été organisées en octobre dans le département autour de 3 thèmes majeurs: le développement des activités économiques et la valorisation des atouts des territoires ruraux ; la facilitation de la vie quotidienne des populations et l'organisation et l'animation des territoires. Plus de 400 personnes ont participé à ces débats, aboutissant à plus d'une trentaine de propositions.

Programmes européens et développement des énergies renouvelables

Au titre de la mise en œuvre des programmes européens 2007-2013, le FEDER a financé 9 dossiers dans le département, sur la partie du volet "environnement" du programme compétitivité régionale et emploi : 642 000 euros de subventions ont été attribués à ce titre, dont 515 000€ concernaient des projets de développement des énergies renouvelables, en particulier d'énergie solaire photovoltaïque.

Aménagement du territoire

Par ailleurs, le fonds d'industrialisation des bassins miniers (FIBM), dédié à la ré-industrialisation du bassin de Decazeville a maintenu ses actions avec un budget de l'ordre de 900 000 euros par an sur la période 2008-2010 destiné principalement à maintenir l'outil industriel existant et à préparer l'avenir économique du bassin. Par ailleurs, deux pôles d'excellence rurale (PER) ont été élaborés et validés pour amplifier la dynamique de développement initiée par le programme Viaduc. Ils sont d'ores et déjà en cours de réalisation, avec un taux d'engagement de plus de 60%.

II.6. Préservation du patrimoine culturel aveyronnais

En 2009, l'équipe du service départemental de l'architecture et du patrimoine a effectué près de 584 visites de chantiers et a reçu deux distinctions honorifiques : celle du Grand prix de la société française d'archéologie, et le 1^{er} prix national des Rubans du Patrimoine, avec la commune de La Cavalerie, pour la restauration des remparts de la cité templière et hospitalière.



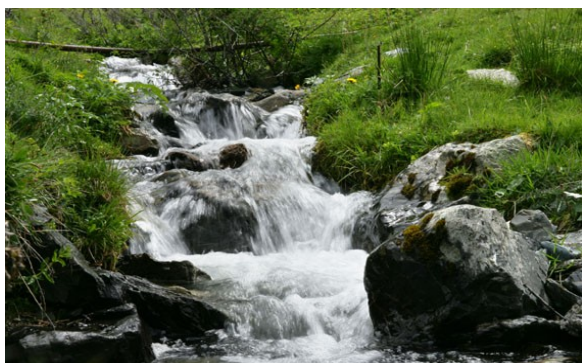
Tour maîtresse du château de Montarnal - Sénergues

II.7. Protection de l'environnement et des ressources naturelles

Développement éolien et énergie photovoltaïque

Alors que les projets éoliens ont affiché une baisse significative en 2009, cette même période a été marquée par l'explosion des projets photovoltaïques, comme en témoignent les 850 demandes d'autorisation pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. C'est donc dans le souci d'encadrer ce développement et de concilier préoccupations environnementales et attentes des agriculteurs que les services de l'État ont mené une réflexion sur le photovoltaïque, finalisée début 2010.

Préservation de l'environnement et poursuite de Natura 2000



Dans le cadre de la mise aux normes des agglomérations concernées par la directive Eaux Résiduaires Urbaines, 10 des 13 agglomérations du département jugées non conformes en 2008, ont pu régulariser leur situation en 2009, en lien avec les services de l'Etat.

Par ailleurs, fruit du travail de plusieurs services de l'État dans le département, les procédures de classement au titre de Natura 2000 se poursuivent à travers l'Aveyron. Les procédures de classement des sites du Puy de Wolf (communes d'Aubin et de Firmi), de Tourbières du Rey (Villeneuve), de la Lande de la Borie (la Rouquette) ou encore des Étangs du Ségala, en sont l'illustration.

Ressources en eau

Le projet de sécurité de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du centre-ouest du département s'est poursuivi mais a nécessité un effort particulier de négociation auprès de certaines collectivités, peu convaincues de son intérêt. Par ailleurs, la question de la gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation a mobilisé la DDEA afin de trouver un équilibre entre la préservation des milieux aquatiques et le maintien du potentiel d'irrigation aveyronnais. L'inventaire des plans d'eau des bassins du Lot, la connaissance des prélèvements et une expertise des débits des rivières Viaur et Aveyron ont permis de mieux cerner la problématique.

III. Services aux publics

III.1. Assistance aux collectivités territoriales

2009 marque un renouvellement de l'offre de services aux collectivités territoriales, notamment en matière financière et fiscale. En effet, depuis le 1^{er} septembre 2009, un interlocuteur financier et fiscal unique a été mis en place, tandis qu'un pôle fiscalité directe locale a été constitué au sein de la Trésorerie Générale, permettant d'offrir aux collectivités un service unifié plus rapide et plus efficace.

Par ailleurs, le réseau de la gestion publique a développé ses outils d'échanges électroniques, l'objectif étant de dématérialiser complètement les documents papiers de la chaîne budgétaire et comptable, et de simplifier les démarches de paiement pour les usagers. 22 collectivités ont d'ores et déjà opté pour la dématérialisation des états de la paye, générant une économie de papier évaluée à plus de 110 000 feuilles par an.



Le conseil général s'engage dans la voie de la dématérialisation de la transmission des actes

Enfin, et dans le but de mieux cibler les préoccupations des collectivités du département, un comité local du conseil fiscal et financier aux collectivités territoriales, composé d'élus locaux, a été installé au mois de juin.

En matière de contrôle de légalité également, un chantier de modernisation a été engagé. Ainsi, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la mission contrôle de légalité a évolué sur trois volets principaux :

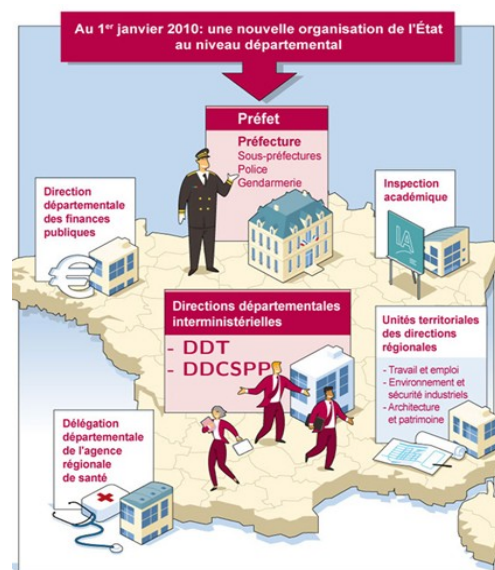
- réduction du périmètre des actes soumis au contrôle de légalité
- définition des priorités stratégiques départementales pour l'exercice de ce contrôle
- nouvelle conception de l'organisation du contrôle entre préfecture et sous-préfectures

III.2. Modernisation des services aux publics

Poursuite de la RGPP et de la réorganisation des services de l'État

L'année 2009 a été particulièrement mobilisatrice pour la préparation de la nouvelle organisation de l'administration départementale de l'Etat, et notamment la création de deux directions départementales interministérielles (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations -DDCSPP- et direction départementale des territoires – DDT), effective au 1er janvier 2010. Des unités territoriales sont localement chargées de mettre en oeuvre, sous l'autorité du préfet de département, les politiques publiques dans le domaine de la culture, du travail et de l'emploi, ou de la sécurité industrielle.

Par ailleurs, et depuis le 11 décembre 2009, le parc de l'équipement a été transféré au Conseil Général. 45 emplois ont été transférés à cette occasion, dont 39 au département, 3 à la Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central et 3 à la Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest. Ce dossier, qui comporte des volets mobiliers, techniques ou encore financiers, solde ainsi définitivement l'application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales à l'égard des services constitutifs de l'ancienne DDE.



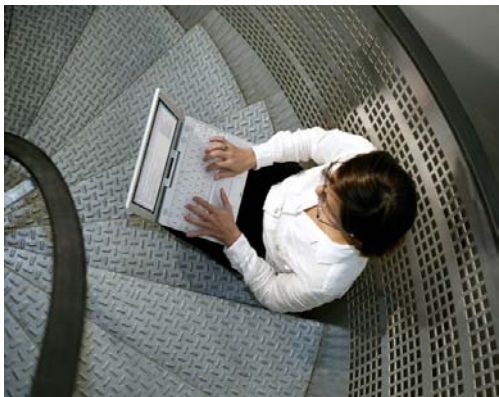
Une nouvelle organisation départementale de l'Etat

Cette réorganisation s'est également traduite par une redéfinition des missions des sous-préfectures, désormais plus tournées vers l'accompagnement du développement local et le conseil de proximité aux élus, que vers la délivrance de titres.

Dans le secteur de la santé, la création des Agences régionales de santé (ARS), en application de la loi « *hôpitaux, patients, santé et territoires* », est un point important de la réforme. Les ARS réunissent désormais les diverses structures territoriales en charge de la santé et des soins (ARH, DRASS, DDASS, CRAM, URCAM, GRSP, MRS), en une seule. Le préfet de région présidera le conseil de surveillance de l'ARS Midi Pyrénées. Dans le département, cette nouvelle organisation se traduira par la mise en place d'une délégation territoriale, chargée de décliner la politique régionale et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des projets.

Au final, la RGPP entraîne donc de profondes transformations dans l'organisation de l'administration territoriale, et redéfinit à terme les missions de la plupart des 5 882 agents de l'État en poste dans le département, avec pour objectif d'apporter un service amélioré à l'utilisateur.

Impôts: des démarches simplifiées pour les contribuables



Dans le prolongement de la campagne « *Pour Vous Faciliter l'Impôt* », les moyens modernes de paiement ont fait l'objet d'une promotion au niveau départemental. Avec 28 149 télédéclarants en 2009 et 14 517 nouveaux paiements dématérialisés, l'Aveyron progresse de plus de 50% par rapport à 2008.

En outre, on dénombre 18 179 nouveaux contrats de paiements dématérialisés souscrits en 2009, ce qui place le département parmi les très bons « élèves » en la matière.

La fusion entre la direction générale des impôts et la direction générale de la comptabilité publique a connu par ailleurs une nouvelle étape en Aveyron, au travers du début du déploiement des services des impôts des particuliers (à Villefranche, Millau et Saint Affrique) et la mise en place du guichet fiscal unifié. Ce processus devrait aboutir d'ici 2011 à la création de la direction locale unique, par fusion de la trésorerie générale et des services fiscaux.

Du nouveau dans le domaine des titres

La mise en œuvre du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et du passeport biométrique a marqué l'année.

Trois innovations majeures ont en effet été mises en place dans le procédé d'immatriculation : la numérotation de la plaque devient nationale et le numéro est attribué à vie pour le véhicule ; le certificat définitif n'est plus délivré en préfecture mais par l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et adressé au domicile du demandeur ; enfin, les professionnels de l'automobile peuvent, à partir d'une convention signée avec les services de l'État, effectuer les opérations d'immatriculation et de suivi des véhicules.



Si le basculement vers le nouveau dispositif s'est heurté à d'importantes difficultés techniques, il présentera à terme de réelles avancées pour faciliter la vie aux détenteurs d'un véhicule.

Par ailleurs, le passeport biométrique a remplacé à partir d'avril 2009 le passeport électronique en vue de sécuriser les passeports délivrés et de réduire les charges et les délais de traitement. Une nouvelle procédure de traitement de la demande a été ainsi instaurée, en lien avec 17 mairies du département désormais équipées d'un dispositif de numérisation des dossiers déposés par les usagers. Ces sites sont maintenant les guichets d'accueil des usagers pour les demandes de passeport.

III. 3. Animation des territoires et offre de soins

La direction départementale des affaires sanitaires et sociales a poursuivi cette année son travail de structuration de l'offre en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, afin d'établir des complémentarités et améliorer les situations financières des établissements.

Au niveau du département, les taux d'équipement en structures pour personnes âgées (EHPAD et USLD) sont les plus élevés de la région (154 ‰ en Aveyron contre 122 ‰ en région), ce qui devrait permettre à terme un maillage complet du territoire. La priorité sera dès lors donnée à la rénovation, l'entretien et le redéploiement des places.

La DDASS a également renforcé l'accompagnement des publics en situation précaire, en lien avec ses partenaires, en s'inscrivant dans une politique de rénovation de l'accès à l'hébergement et au logement adapté, voulue et impulsée par le gouvernement dès 2007. Cette démarche doit conduire à la mise en place d'un véritable service public de l'hébergement, qui s'est déjà traduit par la création en Aveyron de places d'hébergement d'urgence complémentaires sur l'ouest du département, l'extension à 10 places au CHRS de Millau, ou encore l'extension de la maison relais de Rodez.

III.4. Préservation du devoir de Mémoire



Départ de la Randonnée de la mémoire à Rodez - août 2009

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) a mené de nombreuses initiatives visant à sensibiliser les aveyronnais, et tout spécialement les plus jeunes, aux drames des deux guerres mondiales. Dans le cadre d'un partenariat à vocation pédagogique établi avec les services de l'inspection académique, l'ONAC a pu présenter en 2009 ses activités à plus de 300 établissements scolaires, ce qui s'est concrétisé par près de 360 jours de présentation d'expositions (« La Grande Guerre », « Jean Moulin »...).

III. 5. Education et sports : des aides pour les jeunes et les activités sportives

Education nationale : la modernisation des équipements au programme ...

Les établissements scolaires du département ont bénéficié cette année du programme « Ecoles numériques rurales ». Doté au plan national d'un budget de 50 millions d'euros, il s'adresse à 5 000 écoles situées en milieu rural et vise à les équiper d'un équipement numérique complet. Ainsi, 80 écoles aveyronnaises ont d'ores et déjà pu accéder à cette aide, et recevoir un soutien de 1000 euros pour acquérir des ressources numériques.

De la même manière, le programme « Environnement Numérique de Travail » (ENT), né en septembre 2009 d'un partenariat entre le Rectorat, la Région et 7 Conseils généraux, concerne désormais l'intégralité des collèges et lycées publics (27 établissements au total) et 2 collèges privés en Aveyron. Constitué d'un portail unique multi-services, il est accessible à tous les membres de la communauté scolaire via le réseau internet, et permettra de faciliter la communication entre parents, professeurs et élèves.



... qui s'accompagne du maintien de l'aide apportée aux territoires défavorisés

En 2009, 21 contrats éducatifs locaux ont été conclus, concernant 21 communes ou communautés de communes du département, et permettant d'offrir des loisirs éducatifs à près de 10 000 enfants (enveloppe attribuée par l'État de 81 337 euros). Ces politiques éducatives apportent une réponse de proximité essentielle aux associations et aux collectivités territoriales. L'incitation à la lecture et à l'écriture était au cœur des projets pour cette année (prêt de livres à trois bibliothèques publiques: La Fouillade, Espalion, Fondamente).

Enfin, la zone d'éducation prioritaire de Decazeville Aubin a reçu une nouvelle dotation d'un montant de 123 904 euros (en reconduction de celle allouée en 2008), dans le cadre du programme de réussite éducative.

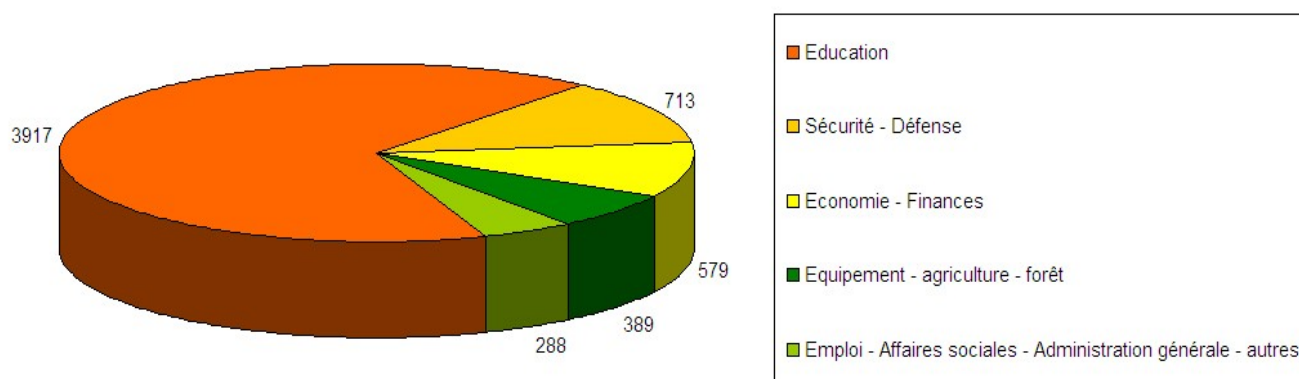
III. 6. Lutte contre les discriminations et soutien aux initiatives locales

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, plus de 300 enfants des écoles de l'agglomération du Grand Rodez se sont impliqués dans la préparation et l'animation d'une journée « Ensemble vivons nos différences », organisée en mai. Trois soirées débat ont par ailleurs permis à tous de s'exprimer sur le sujet.

Afin de soutenir la prise d'initiative des jeunes, le programme « Envie d'Agir » s'est traduit cette année en Aveyron par deux dispositifs : le « défi jeunes », concernant les 18-30 ans qui souhaitent s'engager dans un projet à visée professionnelle (un lauréat), et « Aveyron Jeunes Initiative Responsabilité », concernant les 13-25 ans, créée par les services de l'État (DDJS), la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, et qui accompagne les jeunes désireux de s'engager dans des projets. En 2009, 8 projets ont ainsi été aidés.

Les chiffres clé de l'année 2009

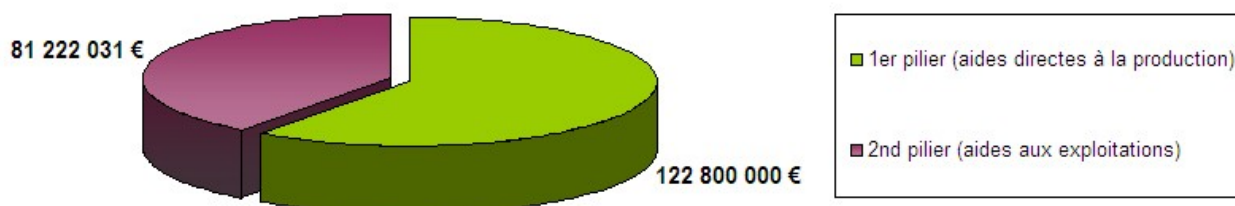
Les effectifs de l'Etat au 31/12/2009 : 5882 agents



Concours financiers aux collectivités territoriales : 260,9 millions d'euros

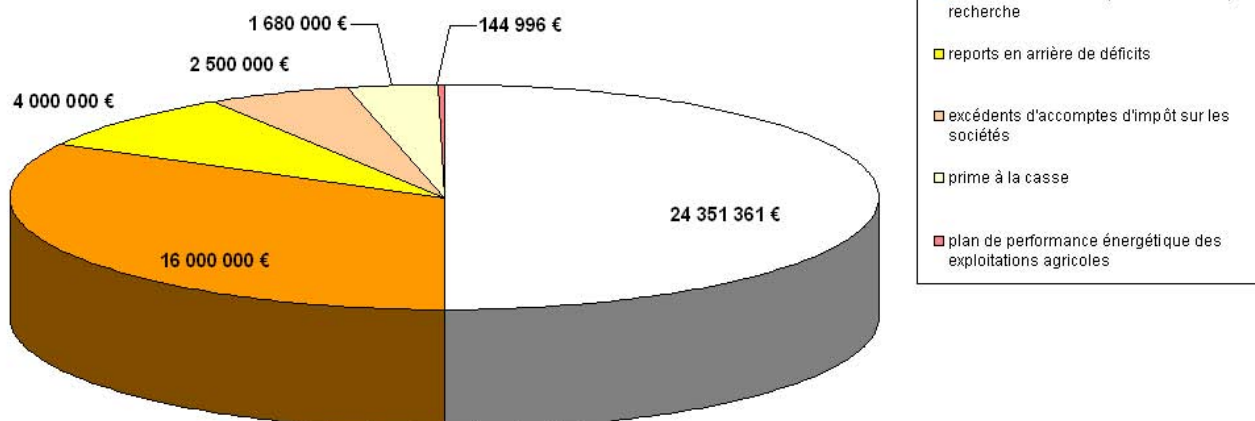
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	178 680 935 euros
dont :	
DGF du département	80 747 593 euros
DGF des communes	71 234 623 euros
DGF des groupements de communes	26 698 719 euros
Dotation globale d'équipement (DGE)	10 081 579 euros
dont :	
DGE du département	2 918 410 euros
DGE des communes	7 163 169 euros
Dotations de compensation, péréquation fiscale et autres dotations	26 688 876 euros
Dotation de développement rural (DDR)	1 664 439 euros
Dotation générale de décentralisation département et communes	3 069 312 euros
Dotation départementale d'équipement des collèges	1 078 438 euros
Autres dotations (amendes police, dotations particulières, élus locaux...)	2 267 627 euros
Fonds de compensation TVA	34 358 324 euros
Autres fonds :	
FNADT	1 905 540 euros
FISAC	507 671 euros
FEDER (UE)	641 774 euros

Soutien au monde agricole au titre de la PAC : 204 millions d'euros

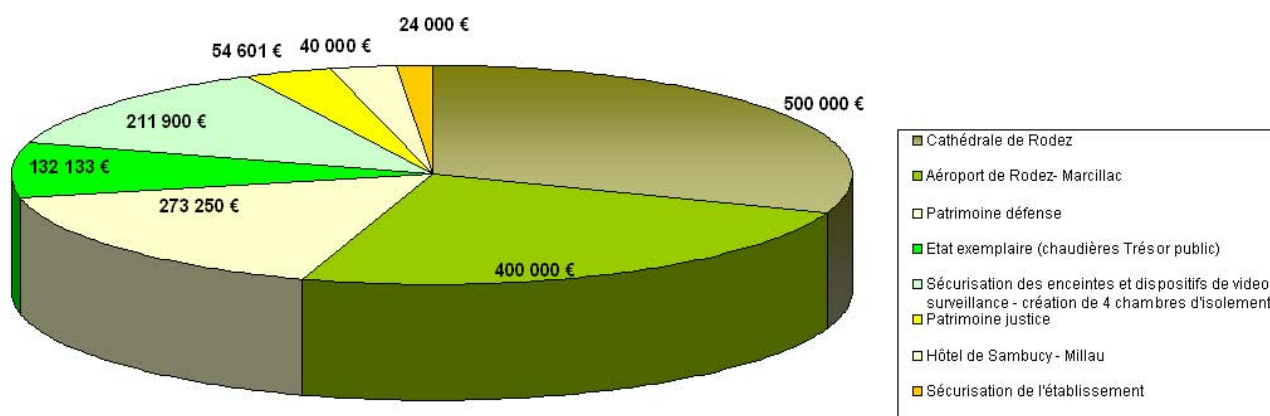


Le plan de relance de l'économie

Aides aux entreprises dans l'Aveyron : 48,7 millions d'euros



○ Soutien à l'investissement public : 1,6 million d'euros



Auquel s'ajoutent 22,4 millions d'euros au titre du FCTVA 2008 versé aux collectivités territoriales dans le cadre du plan de relance 2009 (dont 8 665 459 euros pour les communes, le reste étant attribué au département et EPCI).

Solidarité : 9,5 millions d'euros en soutien aux foyers les plus fragiles

Dispositif de soutien	Nombre de bénéficiaires
Crédit d'impôt attribué aux foyers fiscaux dont le revenu imposable par part est inférieur à 12 475€	23 714
Prime de 500€ pour les travailleurs précaires	135
Prime de solidarité active de 200€	12 606
Prime de 150€ pour les familles modestes	10 108
Augmentation de +6,9 du minimum vieillesse	1 878
Augmentation de + 4,4% de l'Allocation adulte handicapé	4 239
200€ en bons d'achats de services à la personne	9 405

Soutien à l'emploi

Nombre d'emplois aidés par l'Etat	6 145
Nombre de personnes aidées à entrer dans la vie active	1 360
Nombre de personnes aidées à reprendre un emploi	536
Nombre d'entreprise soutenues par une intervention de l'Etat	209